

Réf: Dossier N° : 57930

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COLOTCH GROUP »

**Siège social : ABIDJAN - PORT BOUET FACE AU MARCHE DE NUIT,
03 BP 1635 ABJ 03**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 07 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COLOTCH GROUP » .

Objet: Entretien de bureaux et espace vert, Commerce général , Import-export de marchandises, négoce, intermédiation nationale et internationale ; Vente de matériels informatiques et fourniture de bureau ;Achat et vente de véhicules, de biens et patrimoine, et de matières premières ;BTP, achat et vente de biens immobiliers , conseil et formation en publicité, gestion de biens et patrimoine ;Divers ;La participation de la société dans toute entreprise ivoirienne ou étrangère ayant un objet similaire ou connexe (entreprise industrielle et/ou de services), que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - PORT BOUET FACE AU MARCHE DE NUIT,
03 BP 1635 ABJ 03

GERANT: Monsieur COLOTCHOLMAN ABDOULAYE SEKONGO .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30762 du 07/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28406 du 07/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

